

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame BAKHTA et Madame CECCARELLI, Conseillères
En présence de Madame CREANTOR, Rapporteuse publique
Madame CETOL, Greffier

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

Observateur

08 heures 30

02)

DOSSIER N° 2600372

RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI

Titre de l'affaire M. X demande au tribunal d'annuler les opérations électorales du 15 mars 2026 de la commune de Pointe-Noire

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

Monsieur Z et
autres

Représentants des parties

SELARL DANINTHE & RODRIGUES (Cour)

Maître PANCREL Bernard

Maître CHICOT Pierre-Yves (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		
Observateur	PREFET DE LA GUADELOUPE COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le président

08 heures 30

03)

DOSSIER N° 2600428

RAPPORTEURE: Madame Kenza BAKHTA

Titre de l'affaire Le préfet de la Guadeloupe demande au tribunal de rectifier les résultats de l'élection des conseillers communautaires de la commune de Le Moule du 15 mars 2026.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

PREFET DE LA GUADELOUPE

Défendeur

Madame X et autres

Observateur

Nom des parties
Observateur

Représentants des parties

Arrêté le 19/05/2026
Le président du tribunal